

Communiqué de presse, pour publication immédiate

Bâle, 27 décembre 2007

La Banque Coop majore ses taux d'intérêt

La Banque Coop relèvera au 1^{er} avril 2008 divers taux dans les domaines des hypothèques, des comptes privés, de l'épargne et de la prévoyance. Les taux pour les hypothèques à taux variable et crédits de construction en cours augmenteront de 0,25% le 1^{er} avril 2008; pour les nouvelles opérations, l'adaptation a lieu immédiatement. Concernant les opérations passives, la progression des rémunérations pourra aller jusqu'à 0,5%.

Le taux indicatif pour les hypothèques variables se situe actuellement à 3,250 %, soit nettement en dessous des taux pour les hypothèques fixes. C'est pour cette raison que la part des hypothèques à taux variable a fortement augmenté au cours des derniers mois. Par cette adaptation (taux indicatif porté à 3,500 %), la Banque Coop réagit à l'évolution actuelle sur le marché de l'argent et des capitaux.

Parallèlement, la rémunération sur divers comptes privés, de l'épargne et de la prévoyance est majorée, permettant à la Banque Coop de se positionner de façon attrayante comme banque d'épargne et de placement. Les relèvements concernent entre autres les comptes suivants:

Compte	Taux à compter du 1.4.2008	Variation
Compte d'épargne	1,000 %	+ 0,125 %
Compte d'épargne Supercard	1,375 %	+ 0,250 %
Compte d'épargne Plus à partir de la 2 ^e année civile	1,375 % 2,375% (avec prime d'intérêt sur les nouveaux versements)	+ 0,250 %
Compte de prévoyance 3	2,375 %	+ 0,125 %*
Compte de libre passage	2,000 %	+ 0,250 %*
Compte jeunes	1,750 %	+ 0,500 %
Compte d'épargne jeunes	2,000 %	+ 0,500 %

*Modification par rapport au 1.1.2008

Pour tout complément d'information:

Natalie Waltmann
 Responsable Secrétariat général & relations médias
 Tél. 061 286 26 03
 E-mail: natalie.waltmann@bankcoop.ch

La **Banque Coop SA** est un institut présent au niveau national. Elle propose tous les produits et services utiles aux particuliers et aux PME. Toutes ses activités gravitent autour de la clientèle et des aspirations de cette dernière. En tant qu'institut proche de ses clients, la Banque Coop est soucieuse de proposer des conditions loyales. Elle se distingue grâce à une vaste palette de produits bancaires axés sur un développement durable et à son engagement pour une utilisation parcimonieuse des ressources afin de ne pas défavoriser les générations futures. Avec sa gamme de services "eva", la Banque Coop cherche à répondre de manière encore plus appropriée aux besoins spécifiques de la femme dans le domaine financier.

Depuis 2000, la Banque Cantonale de Bâle détient une participation majoritaire dans la Banque Coop, qui portait le nom de "Banque Centrale Coopérative" jusqu'en 1995.

La Banque Coop dispose de 33 succursales à travers la Suisse et emploie près de 750 collaborateurs, son objectif étant de poursuivre sa croissance dans les années à venir. Le siège principal se trouve à Bâle et, depuis 2000, c'est Willi Gerster qui dirige le Conseil d'administration. En tant que société anonyme, la Banque Coop est cotée à la SWX Swiss Exchange.